



Photo : CDE/Y.Dricot
Membres de la CICOS, de la GTZ et du CDE, entourés par des capitaines participant à la session de recyclage en transport fluvial

Le Programme d'appui au développement du secteur privé (PADSP) en RDC

Yves Dricot*

En mai 2007, le ministre belge de la Coopération au Développement et le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) ont signé une convention de trois ans portant sur le cofinancement d'un programme d'appui au développement du secteur privé en RDC (PADSP-RDC). Le redéploiement de petites et moyennes entreprises à travers le pays est en effet indispensable (sans être suffisant) pour permettre à la RDC de se sortir du cycle infernal de la pauvreté.

Le CDE est une institution conjointe du Groupe des Etats ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et de l'Union européenne, créée dans le cadre de l'Accord de partenariat de Cotonou en 2000. Il a succédé au CDI (Centre pour le développement industriel) créé lors des Conventions de Lomé en 1977. Son objectif est d'accompagner le développement des entreprises du secteur privé ACP. A cette fin, le Centre fournit des services non financiers aux entreprises ACP et à des initiatives conjointes d'opérateurs économiques des ACP et de l'UE dans divers secteurs économiques, avec pour objectif principal d'accroître la compétitivité des entreprises ACP.

L'assistance technique selon le CDE

Le CDE ne participe pas au capital de l'entreprise et n'accorde pas de prêts mais fournit une assistance technique. En principe, il peut intervenir dans tout le cycle de vie d'une entreprise (étude de faisabilité, assistance au démarrage, assistance technique, formation du personnel, étude diagnostic, assistance au management, etc.). Cette assistance technique permet soit d'aider à créer de nouvelles entreprises, soit de moderniser des entreprises existantes. L'assistance peut porter sur le métier de l'entreprise concernée (entretenir des routes, élever des porcs, construire des meubles, gérer des hôtels, etc.) ou sur la commercialisation des produits de l'entreprise ou sur des principes plus généraux de gestion et de comptabilité des entreprises. Le CDE privilégie le partenariat entre entreprises, ce qui permet à une entreprise européenne d'apporter son expertise au développement d'une entreprise ACP partenaire.

De plus en plus, toutefois, le CDE intervient via des interventions pour des groupes ou clusters

de plusieurs entreprises d'un même secteur d'un ou plusieurs pays. Les secteurs prioritaires actuels du CDE sont, selon les régions, l'appui à la compétitivité des PME, le commerce équitable du coton et de produits textiles finis, l'aquaculture, la maintenance de routes, la gestion de l'énergie par les PME, etc.

Le CDE intervient également via quelques programmes spécifiques nationaux ou régionaux d'appui au développement du secteur privé (actuellement : RDC, Gabon, Haïti ; et en préparation : Côte d'Ivoire, UEMOA, CEEAC).

Le CDE privilégie le partenariat entre organisations professionnelles et/ou entreprises et travaille en réseau avec plusieurs centaines d'organisations des pays ACP et d'Europe. En Belgique, le CDE a noué des collaborations de travail étroites avec bien sûr la DGCD mais aussi des organismes tels que BIO, TRIAS, l'AWEX, la Chambre de Commerce CBL-ACP, Ex-Change, la Fédération belge des Chambres de Commerce, FIT, Brussels Export, le Fonds de Participation, etc.

Le Comité du PADSP

Le CDE a voulu dès le départ baser le programme congolais sur des priorités nationales. C'est pour cette raison que s'est créé un comité stratégique d'accompagnement du programme associant les autorités de la RDC (représentants des ministres de l'économie/PME et de l'industrie), des organisations professionnelles publiques et privées d'entrepreneurs de RDC (Fédération des entreprises du Congo, Fédération nationale des PME du Congo, l'Agence nationale pour la promotion des investissements, Confédération des PME congolaises, Fonds de promotion de l'industrie, Office de promotion des PME, Association des femmes chefs d'entreprises) ainsi que l'Ambassade de Belgique et de la Délégation de la Commission européenne à Kinshasa. C'est ce comité qui a établi les priorités du programme : agriculture/pêche/élevage, y compris le secteur forêt/bois, tout en tenant compte des filières liées à l'agriculture (transports, commercialisation, gestion, etc.). Les appuis sont orientés vers

le marché intérieur. La stratégie s'est portée en priorité sur des activités agricoles en référence à des marchés nationaux ou sous-régionaux ou, dans le cas du bois, sur le renforcement des capacités et l'augmentation des plus-values locales. C'est un choix stratégique clairement affirmé du programme, qui par ailleurs coïncide avec la ligne de coopération belge en RDC. Géographiquement, il n'y pas d'exclusive, mais le comité a en premier lieu indiqué Kinshasa, le Katanga et le Bas-Congo comme zones à privilégier par le programme. Pour 2010, des interventions sont envisagées dans le Kasaï et le Kivu.

Activités

Après quelques premières interventions dites ad hoc (assistances individuelles à des PME) et des études de diagnostic sur plusieurs secteurs de l'agriculture et du secteur forêt/bois, le PADSP RDC a lancé une série d'interventions pour des groupes d'opérateurs économiques en aviculture, pisciculture, en exploitation des forêts, en menuiserie et en transport fluvial.

Tenant compte de l'avis du comité du programme, le PADSP RDC se préoccupe non seulement des étapes de production ou d'élevage proprement dites, mais aussi d'actions en amont ou en aval. Par exemple, les premières interventions auprès d'éleveurs de volailles ont vite montré que le problème principal était celui de l'alimentation des poules (provenderie), leur aliment de base étant rare, cher et surtout de qualité inégale au fil des mois.

De même, le transport et la commercialisation des produits agricoles restent un obstacle majeur à un meilleur rendement des terres cultivées. Le transport sur le fleuve Congo et sur les milliers de km de voies d'eau intérieures est souvent délaissé par la majorité des bailleurs internationaux. En coopération avec la CICOS (Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha, une organisation internationale régionale basée à Kinshasa) et la GTZ (coopération allemande), le PADSP RDC cofinance actuellement un vaste programme de formation/recyclage de 420 capitaines de bateaux et autres professionnels

de la navigation intérieure. Avec l'intention de déboucher en 2010 sur une intervention groupée auprès de plusieurs dizaines d'entreprises de transport, y compris dans des régions plus éloignées non directement reliées au fleuve Congo mais où les voies navigables peuvent jouer un rôle primordial. Intervention groupée signifie notamment formation sur le terrain aux règles de navigation, de sécurité, d'entretien etc, mais aussi aux règles de gestion administrative et financière d'une entreprise de transport.

L'appui aux entreprises d'exploitation forestière est un des secteurs clefs du CDE, spécialement dans toute l'Afrique centrale. Appui et assistance pour une meilleure gestion intégrée des forêts par les entreprises privées, notamment pour permettre à ces exploitants d'obtenir une certification internationale comme celle d'EFC pour exporter des grumes vers l'Europe. Mais le CDE vise surtout le renforcement des capacités locales et l'augmentation des plus values locales. Outre les activités de première transformation du bois (dont le séchage et le sciage), le CDE soutient des activités de deuxième transformation telles que la menuiserie. A Kinshasa, le marché pour des meubles de qualité fabriqués localement est énorme, et la main d'œuvre qualifiée existe. Mais les entreprises sont rares ou restent dans le secteur informel, manquant de moyens techniques et financiers pour assurer une production de qualité suffisante. C'est pour cette raison que le PADSP RDC et un partenaire italien (la province de Toscane) lancent sous peu un programme de formation/remise à niveau avec plusieurs dizaines de menuisiers de Kinshasa.

Autre secteur fort du CDE, la pisciculture. Celui-ci est aussi un secteur largement sous-exploité en RDC. Depuis deux ans, plusieurs interventions et petites études ont permis de cerner les potentiels et les besoins d'une vingtaine de pisciculteurs de la région de Kinshasa. L'intervention groupée, qui débute en janvier, associera ces pisciculteurs de Kinshasa à des collègues de Brazzaville et de l'ouest du Congo Brazzaville.

Sur trois ans (2007-2010), le budget cumulé du PADSP RDC sera de l'ordre de 2 millions d'euros, dont un peu plus de la moitié apportée par la DGCD, et l'autre moitié provenant d'autres partenaires ponctuels (dont l'AWEX) et bien sûr du CDE. Enveloppe limitée face aux besoins du pays, mais extrêmement importante d'abord pour un nouveau programme dans un pays considéré comme le plus difficile au monde pour la création ou la gestion d'entreprises privées (selon les rapports Doing Business¹), et pour une approche trop rare, celle d'une assistance technique directe aux entreprises et opérateurs économiques formels.

* Expert national- Coopération belge, Dpt. des Opérations, CDE (ydr@cde.int). Pour des informations sur le CDE (www.cde.int / info@cde.int).
¹ www.doingbusiness.org

Le COTA est une association indépendante de solidarité internationale (ONG de droit belge), qui oeuvre au renforcement des capacités d'action, d'analyse et de réflexion des acteurs engagés dans la coopération développement.

L'ONG offre des services d'information, de formation, d'étude, d'appui et de conseil, de mise en relation de personnes et institutions. Les études réalisées sont des évaluations de projets/programmes ainsi que des études thématiques en lien avec des pratiques de coopération/développement.

Ces services sont fournis à travers divers vecteurs : centre de documentation en réseau, site Internet, réunions, animations d'ateliers, interventions dans des formations, rapports d'étude, publications de revue et d'ouvrages...

Le COTA est également engagé dans des activités d'éducation au Développement.

Hormis ses activités récurrentes, durant le trimestre qui vient de s'écouler, le COTA a notamment réalisé les travaux de consultation suivants :

- La poursuite de l'accompagnement de l'étude transversale intitulée 'Le rôle des ingénieurs du Sud, leur formation et leur insertion professionnelle dans les projets Eau et assainissement (Burkina Faso, Cameroun, Sénégal)' mise en oeuvre par Ingénieurs Sans Frontières (France) (Commanditaire : ISF).
- La finalisation de l'évaluation transversale relative au thème de la réhabilitation à base communautaire (suite aux missions effectuées précédemment en Colombie, en Angola et en RDC) (Commanditaire : Handicap International B).
- La finalisation de l'évaluation finale du programme régional Pérou-Bolivie 2004-2008, d'appui aux initiatives économiques et à l'organisation des petits producteurs ruraux ; Mission au Pérou et en Bolivie (Commanditaire : SOS Faim).
- L'animation d'une réunion de réflexion stratégique relative au processus d'autonomisation du programme Afrique centrale d'IPP (Commanditaire : Institut Panos Paris (IPP)).
- La formulation du projet « Développement agricole intégré dans les communes rurales d'Iknioun et Ait el Fersi, Province de Ouarzazate » au Maroc ; Mission au Maroc (Commanditaire : Coopération Technique Belge).
- L'évaluation finale du projet AGEFO-Baka, « Action de gestion durable des forêts en intégrant les populations pygmées Baka dans les arrondissements de Djoum, Oveng, Mintom » au Cameroun ; Mission au Cameroun (Commanditaire : Coopération Technique Belge).
- La gestion d'un atelier de planification d'un projet de formation d'infirmières et de soutien à des centres communautaires pour personnes vulnérables, à Bethléem, en Palestine ; Mission en Palestine (Commanditaire : APEFE).
- L'évaluation finale du programme 2006-2009 « Renforcement institutionnel d'organisations paysannes et d'appui au développement rural du Sud » ; Missions au Cambodge, en Haïti, au Mali et au Pérou (Commanditaire : VSF-CICDA).
- L'élaboration d'une note de cadrage sur la politique de financement du monde rural et de l'agriculture au sein des interventions de la CTB (Commanditaire : Coopération Technique Belge).